



Personne n'ignore la présence de lacs et étangs en France.

S'ils sont socialement unanimement appréciés, ils n'ont jamais été autant menacés par :

- 1) Une méconnaissance et indifférence quasi générales sur les enjeux,
- 2) De fortes menaces administratives (n'hésitant pas à se défausser sur l'UE et le code de l'environnement en leur faisant dire ce qui n'est pas exigé dans la loi).
- 3) La doctrine écologiste (les 2/3 amonts de l'étang jouissent de tous les commentaires dithyrambiques en termes de biodiversité, richesse des écosystèmes, LPO et habitats indispensables pour les oiseaux, font l'objet de classements environnementaux ZNIEFF, ZICO, NATURA 2000... et le 1/3 aval et surtout son barrage devraient être rayés de la carte au titre de la continuité écologique).
[note : les articles de presse ne manquent pas cet été 2018 pour déplorer les cours d'eau à sec].
- 4) L'absence de volonté politique pour valoriser une filière abandonnée alors que la croissance mondiale est à deux chiffres depuis 20ans. Nos importations (à la traçabilité aléatoire) plombent une balance commerciale calamiteuse.
- 5) La fureur destructrice portée par certains EPTB et la FNPF qui militent pour la destruction des étangs ...sauf ceux dont les Fédérations sont propriétaires ou ceux loués; Curieusement, ils dérogent aux principes.

[note : elles trouvent même des fonds pour acquérir des étangs... en vue de les détruire].

6) La prédation importante qui met en péril l'activité économique et contrarie l'emploi.

Détruire son étang : qui vous l'a dit?

Les bonimenteurs de discours n'apportent aucun "boni" mais un considérable préjudice immobilier : détruire un étang inflige au propriétaire une dépréciation de la valeur foncière qui varie de 10 à 35.

En clair, la prairie humide qui remplacera l'étang vaudra à la vente, jusqu'à 35 fois moins cher à l'hectare (et ce n'est pas la décote maxi).

L'étang et la gestion quantitative de l'eau

Le prochain ministre de l'écologie, s'il a le temps d'y penser, devra expliquer à son administration centrale comment elle doit répondre à l'enjeu de l'eau gravitaire disponible... tout en préconisant la destruction des ouvrages hydrauliques.

Des forages énergivores pour épuiser plus vite les nappes phréatiques, tout en regardant l'eau excédentaire couler vers la mer?

Nous pensons depuis quelques années que la situation inquiétante n'est pas encore suffisamment dramatique pour susciter des perspectives et le retour au bon sens. En 2018, comme nous l'avons observé dans d'autres domaines d'aménagement du territoire, les oukases et les curseurs peuvent encore être poussés à l'extrême.

Ce qui sera perdu le sera bel et bien:
tant pis pour nos successeurs, pour peu que nous puissions encore « profiter ».

CONTACT

UDEF
Union des Étangs de France

10, Sainte Juliette
37600 Saint Flovier

✉ contact@umsaeb.eu
🌐 www.umsaeb.eu
f facebook.com/EtangsdFrance
t twitter.com/EtangsdFrance

Président(e)
Bertrand de LA RIVIERE

Animateur(trice)
Alain MARÉ
✉ contact@umsaeb.eu

Pour toute question sur le site
Aude WALLET
☎ 06 08 55 77 13
✉ definition@umsaeb.eu

<https://www.etangs-de-france.eu/>